— M. Camille Bekerck, 23 ans, domestique au service de M. Dubois-Lemay, cultivateur, rue Racine, est tombé d'un chariot chargé de tonneaux de vidanges qu'il conduisait. Contusions de région dorsale et lombaire. Docteur Bennart, de Nouville, 3 jours.

— M. Ferdinand Vauthoms, 24 ans, Boucaud chez Dreyfus Simpson, rue des Cent-Vaches, a été contusionné au niveau de l'articulation du coude par l'échasse de son métier. Docteur Rousseau, 10 jours.

— M. Cloteire Lemaire, 48 ans, mécanicien chez Herbeux-Tibesart et fils, filateurs rue Faidherbe, est tombé dans les broches d'un metier à filer qu'il réparait. Blessure au pied. Docteur Boulpaep, 10 jours.

— M. Jules Brutin, 20 ans, rattacheur, chez Albert Pollet, rue de Bapaume, est tombé sur le genou gauche contre le rail du chariot. Plaie du genou et légère hydarthrose. Docteur Ducherf, 12 jours.

Les arrivages aux halles. — Il est arrivé hier aux halles : fraises 100 k. ; marée 530 k. ; cerises 800 k. ; bleiths 250 k. ; pommes 400 k. ; groseilles 100 k. ; fraises 4 panniers ; pommes de terre 400 k. ; pois 20 k. ; beurre 34 k.

Les contraventions. — Des contraventions ont été dressées à charge de Nathalie L., ménagère, rue du Faubourg, pour violences légères ; Désiré D., Alphonse C. et Hélène D., rue de Douai, pour violences légères réciproques et tapage injurieux.

Les épaves. — M. Auguste Renard, rattacheur, rue Houchard, 22, a déposé au bureau central de police, une montre en argent qu'il a trouvé mercredi matin, rue d'Amiens.

Société de tir et d'instruction militaire des anciens sous officiers. — La société des anciens sous-officiers « décidé, dans sa réunion du 7 courant, d'assister nombreux à la revue et au cortège du 14 Juillet. La commission rappelle à tous de ne pas manquer au rendez-vous fixé à 8 heures du matin, au local, café du Commerce, Tenue : chapeau haut de forme, gants, insigne de rigueur.

« Elle a ensuite, dans cette même réunion, voté à l'unanimité de chaleureux remerciements à ses vaillants amis de la promenade Flamande du 20 juin, qui ont été vivement félicités, d'avoir pu au nombre de huit seulement, recueillir avec 43 francs (3 pour un) la jolie somme de 500,45 c. qui a fait placer cette société, une des premières sur la liste des recettes du cortège ».

AVIS

aux assurés de la Compagnie « La Caisse générale des Familles »

(Compagnie sur la vie en liquidation judiciaire)

Une société l'Union de défense des assurés à la Caisse générale des Familles, vient de se fonder à Paris, dans le seul but de sauvegarder par tous les moyens en son pouvoir les intérêts des assurés. Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Paul LORTHIOIS, 81, rue Nationale, agent général, à Tourcoing.**

BONDUES

Tentative de suicide. — Le sieur Louis Abraham, journalier, âgé de 23 ans, détesta cordialement le travail, mais par contre a un faible prononcé pour la liqueur de Wambrechies. A l'occasion de la dernière il s'en était donné une torche carabinée pendant toute la semaine, et il ne trouve aucune raison pour s'arrêter. Pourtant mercredi soir il finit par se dire que cela ne pouvait durer plus longtemps car il n'avait plus un radis en poche et il avait soif.

« Travailler c'est dur, si je me pendais, dit-il, cela devient à la mode et vous rend intéressant. » Vite, il cherche un bout de cordé, monte au grenier et, « hier, ça y est, il n'avait qu'un regret, c'était de n'avoir pu avant de partir prendre un apéritif.

Un moment plus tard sa sœur le trouve se balançant dans l'espace, fort peu soucieuse, les voisins arrivent, coupent la corde, mais l'individu n'en démord pas, il paraît bien mort. On court chercher le docteur (on bon point en passant à la personne qui a eu cette bonne idée) qui, après 2 heures de soins dévoués, parvient à le ranimer.

Tu dois une rude chandelle au docteur Durasnel, mon bonhomme, et ne recommence plus car cette fois il pourrait bien te laisser en plan, et tu ne l'aurais pas voté.

On nous apprend au dernier moment que le *dépendu* paraît avoir des velléités de se *rependre*.

MARCQ-EN-BARŒUL

Vol. — Mme Joséphine Caudral, femme Vandenpoute, cafetière, 8, rue du Lazaro, est venue se plaindre à M. le Commissaire qu'un vol avait été commis à son préjudice dans son café. Un tiroir du comptoir a gaz aurait été enlevé pendant l'absence de la caissière.

Une enquête est ouverte.

Maraudage de fraises. — Dans la nuit de mardi à mercredi, des maraudeurs se sont introduits dans le jardin de M. Henri Roussel, cultivateur au hameau du Quesne, et ont cueilli toutes les fraises qui s'y trouvaient. Le vol avec les dégâts est évalué 50 fr. Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

LANNOY

FLERS

Dans la nuit du 8 au 9 juillet, des malfaiteurs inconnus ont pénétré dans l'église de Flers en brisant un vitrail.

Les débris d'un chandelier en cuivre qu'ils avaient emporté, ont été retrouvés à l'angle du sentier de l'église et du chemin des Marronniers, par M. Duvinage, sous brigadier de douanes à la caserne de Fives, qui les a déposés à la Mairie.

Une enquête est ouverte.

HEM

Fête du 14 Juillet. — Programme de la fête. — La fête sera annoncée le dimanche 13, par des sonneries de clairons.

Le 14, à 9 heures du matin, distribution de bons de pain et de viande aux indigents de notoriété publique.

A neuf heures et demie, à la Mairie, réunion du Conseil municipal et du bureau de bienfaisance, pour se rendre à l'école de filles.

A dix heures, défilé des enfants des écoles communales avec le concours de la musique municipale et de l'orphéon des anciens élèves. Revue des enfants des écoles sur la place. Exercices d'ensemble. Distribution de gâteaux aux enfants des écoles dans la cour de l'école des garçons. Différents jeux pour enfants seront ensuite organisés pendant la journée dans les écoles communales.

A quatre heures, réunion à l'Hempontpont des sociétés subventionnées et des différentes sociétés de la commune.

A cinq heures, revue et défilé du cortège. Distribution des primes à l'arrivée à la Mairie.

Un concert sera ensuite donné à la Citadelle par la Musique Municipale, l'Harmonie de la Citadelle, la chorale « les Intimes » et l'orphéon des Anciens Élèves.

Les sociétés qui ont l'intention de participer au cortège, devront donner leur nom au garde avant le 13 juillet au matin. Les fonctionnaires et agents sont invités à assister au cortège.

Il sera permis jusqu'à une heure du matin de jouer de la musique dans la rue et dans les débits de boissons.

Les habitants sont invités à pavoiser et à illuminer. Les différentes communaux seront décorés et illuminés.

LILLE

Bruit de démission de M. Leleu

A la dernière heure, on nous assure qu'au cours d'une réunion tenue hier par les adjoints au Maire de Lille, à l'Hôtel-de-Ville une vive discussion s'est élevée entre eux au sujet de la crise des Halles Centrales.

A la suite de cet incident, M. Edmond Leleu, adjoint, délégué aux Halles et Marchés, aurait parait-il, envoyé sa démission d'adjoint au Maire de Lille.

A propos du Dispensaire antituberculeux

Epilogue de l'incident

L'incident est clos.

Le docteur Roux, de l'Institut Pasteur, et le docteur Letulle professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, que M. le docteur Calmette avait priés de se rencontrer avec les témoins que lui avait désignés M. le docteur Bonnet ont décidé à l'unanimité accord avec ces derniers, qu'il n'y avait pas lieu à rencontre, rien dans les termes du projet de résolution déposé par l'unanimité des députés du Nord à la Chambre des députés pouvant être considéré comme injurieux pour le docteur Bonnet.

Les Facultés catholiques au Conseil d'État

Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a rejeté la requête de la société des Facultés catholiques de Lille contre un arrêté en date du 19 juillet 1901, par lequel le Conseil de préfecture du Nord a prononcé sa décharge en déchargeant la contribution des patentes à laquelle elle a été imposée pour l'année 1900 sur le rôle de la ville de Lille comme maître d'hôtel garni.

Ordre des Avocats. — Les élections pour le Conseil de l'Ordre des Avocats du barreau de Lille ont eu lieu hier. En voici le résultat : Me Origonne a été élu bâtonnier ; Me Théry, Vanizer, Selosse, Doiez, Goichard, Roche, Fauchille et Cermus ont été élus membres du Conseil.

DÉTOURNEMENT DE MANDATS

à la Direction des postes

ARRESTATION DU COUPABLE

Henri Rechling, 45 ans, employé à la Direction des postes de Lille, demeurant rue Carnot, 30, à la Madeleine, a été arrêté hier matin à Louze (Belgique). Cet individu avait quitté notre ville mardi dernier sous l'inculpation de faux et grâce à des opérations de bourse à la hausse et qu'après falsification il essayait de toucher lui-même. Ce petit manège durait depuis plusieurs semaines et des mandats avaient été touchés par Rechling dans différents bureaux de poste.

Le procureur fut avisé et M. Deinet a ouvert une enquête. Le signalement fut envoyé à la police belge et c'est ainsi que Rechling, dont on a établir l'importance des détournements, fut arrêté.

LE NORD

Dramatique suicide

A RONCHIN

Un homme qui se jette sous un train

Un jeune homme de 27 ans, M. J.-B. Verheyge, employé comme manœuvre chez M. Dujardin, constructeur à Lille, s'est suicidé mercredi dans l'après-midi en se jetant sous un train.

Mercredi de midi à 2 heures, des passants remarquèrent un homme paraissant très sombre se tenant près du passage à niveau de Ronchin.

Soudain à l'arrivée du train de Béthune, vers 2 heures un quart, l'homme franchit la barrière et se précipite sous les roues de la locomotive qui lui passèrent sur le corps, le résiumant en bouillie. La tête fut complètement détachée du tronc et s'en alla rouler à quelques mètres de la voie.

La garde-barrière téléphona immédiatement à la gare de Lille et fit prévenir le garde Grière, qui, les constatations d'usage faites, fit transporter les débris du cadavre à la mairie de Ronchin.

On a trouvé dans la poche du désespéré, son livret d'ouvrier, qui a permis d'établir son identité, et sur la voie du chemin de fer, à l'endroit du drame, un billet ainsi conçu :

« Mes parents habitent rue Monteignes n° 7, à Lille, et moi je demeure rue Philippe de Comines, n°. également à Lille. Je laisse un peu d'argent dans mon coffre, chez M. Dujardin, je désire qu'il soit remis entre mes mains à ma mère.

« Je suis un c..., Je meurs pour toi. »

Il avait été congédié par M. Dujardin il y a quelques jours ; c'est peut-être cette raison qui l'a poussé à en finir avec la vie.

La famille du malheureux a été prévenue de ce tragique suicide par le garde Grière.

PAS-DE-CALAIS

BÉTHUNE

UN HOMME CARBONISÉ

à Givenchy-en-Gohelle

Jeudi matin, vers 3 heures, des ouvriers mineurs se rendant à leur travail s'aperçurent que des flammes s'échappaient du chaufour situé non loin de la fosse de la Clarence à Givenchy. Intrigués ils s'approchèrent et virent un homme entouré de flammes. Aussitôt les gardiens le firent transporter à la malheureuse dans un estaminet voisin. Cequi on nomme Maurice Augustin, âgé de 29 ans, mineur, célibataire, demeurant à Carency. Celui-ci avait le ventre et les jambes carbonisés. On croit que Maurice était asphyxié quand les planches sur lesquelles il se trouvait ont pris feu.

CALAIS

Dramatique accident

Hier vers 4 heures du soir le jeune Pierre Robbe, 10 ans, demeurant rue Rome, 14, s'amusait avec plusieurs de ses petits camarades sur le quai de la Colonne.

Le garçonnet qui avait escaladé le gout d'un bateau pêcheur voulut sauter à terre, mais le navire ayant fait un mouvement, l'enfant manqua le pied et fut précipité dans la mer.

On espérait pouvoir le sauver, car le bambin, qui savait nager, était revenu au-dessus de l'eau et jetait la tête du malheureux lui rise entre le bateau dordage du navire et le quai et affleurement brovée.

Malgré toutes les recherches opérées par les matelots et les gardiens du quai, on n'a pu jusqu'à présent repêcher le petit cadavre.

Ce dramatique accident a occasionné une émotion profonde parmi la population à la nouvelle de la mort de ce jeune garçon.

Dans le courant de l'après-midi, le Bonnet-Rouge, *mercredi dernier, un enfant de Calais, vient de se noyer dans le port.*

BULLETIN ECONOMIQUE

LAINES

Société Industrielle de Reims

Laines brutes. — *Melbourne.* — Les ventes commencent le 15 octobre prochain.

Londres. — La prochaine série d'enchères ouverte le 8 juillet avec 217,000 balles, (211,000 Australie, dont moitié en crossé et 6,000 Cape).

France. — *Les enchères du 6 juin 20,000 toisons* ont été adjugées sur grands prix de la vente précédente, qualité et rendement y présiant du reste. Par contre la vente de 37 jus présentait un nombre catalogue ; *45,000 toisons ont été adjugées sur 50,000 ; les prix se sont franchement raisonnés du moyen choix.*

Peignés. — Après le mouvement considérable du mois précédent, les transactions ont été beaucoup moins actives ; mais que les prix aient fléchi, ils sont nourtant un peu moins fermes.

Blousses. — Vente du 7 courant et à mesure des rentrées, *prix fermes sur les bons genres, plus faibles pour les qualités médiocres.*

Peignages. — Bien alimentés.

Filature en peigné. — *Peu fait.* — Affaires *moins serrées sans changements dans les prix.*

Tissus. — Mouvement toujours satisfaisant.

Filature en cardé. — Les prix se maintiennent bien, sauf quelques exceptions.

Tissus. — Mois de grand calme ; on n'a pour mieux dire pas fait d'affaires sérieuses ; et pourtant quelques nouvelles hausses, les fabricants tiennent leurs prix.

LA TEMPÉRATURE

192 — VENDREDI 11 JUILLET — 173

Lever du soleil, 4 h. 19. — Coucher, 8 h. 00.

Lune. — Lever à 12 h. 30 m. ; coucher à 10 h. 55 m. de jour de la lune.

Temps probable : Un temps moins chaud avec averses dans le Nord et l'Est, est probable.

Programmes des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concerts publics d'été. — Les Trompettes *La Revanche v. enchanteur le dimanche 13 juillet, à 5 h. du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :*

1° Allegro (A. Braye) — 2° Brise de Mai, fantaisie (XXX) — 3° Air varié pour trompette, solisto Ad. Nestens (Louis Braye) — 4° Bon Courage, allegro (XXX) — 5° Polka pour deux trompettes, solistes B. Masbart et L. Braye fils (L. Braye) — 6° Fanfare de Concours (G. Lambert).

KERMESSES

13 juillet. — St-Maurice (vauliues), Centelum-Lembersart, Assapes, Comines, Erquinghem-sur-la-Lys, Premesques, Lesquin, Vandœuvre, Willeroy.

27 juillet. — La Madeleine (Lille), Phalempin, Tourcoing, Wattignies (hameau de l'Arbrisseau), Petit-Bondues, Erquinghem-le-Sec.

20 juillet. — St-Michel (Lille), La Madeleine (extramurs), Haubourdin, Neuville-en-Ferrain, Pérenchies, Tourcoing, Faches-Thumesnil.

CUICHET DES RENSEIGNEMENTS

Réponses gratuites à toutes questions demandées par écrit

ARMÉE ET MARINE

Rappelés ambulé : Présentez-vous le matin à 8 heures au bureau de la place, place aux Bleuets à Lille, munis de votre acte de naissance ou papier libre, afin d'obtenir tous les renseignements que vous désirez. — *M. B. à L.* R. : La taxe militaire imposée au nom des ascendants est recouvrée sur eux, sauf leur recours contre l'assujetti. Toutefois le remboursement de la taxe perçoit par recours contre l'assujetti, lorsqu'une exemption avec frais survenue à l'assujetti imposé est restée sans effet.

Colonel B.

DROIT USUEL

Un négociant : Le percepteur est en droit de *vous faire payer le tout en juillet.*

Maître D.

AFFAIRES DIVERSES

Deux impuissables : 1° Elle est impossible à moins qu'il ne s'agisse de congestion occasionnée par une disposition difficile ; 2° chez Générale, rue Neuve, à Lille. — *Un lecteur* : 1° Aucune formalité à remplir qui de demander son admission ; 2° Douze francs par an.

LE LECTEUR.

Etat-Civil de Roubaix

Du 10 juillet

Naissances. — Louis Baudrillard, r. Nicolas-Poussin, 9 — Ernest Polteau, r. de l'Epeule, cour Dumeur-Dupuis, 4 — Marcel Meurchant, r. Ste-Thérèse, 11 — Yvonne Smet, r. des Fleurs, c. — Dorothée Vanden Bossche, r. Jean-Jaurès, 35 — François Bruyerman, r. du Hêtre, 355 — Isidore Leclercq, r. du Bouvines, r. Paul Poulain, 25 — Solange Thiebismont, r. de Flandre, 41 — Jules Cornaert, r. Blanchemaille, — Louis Hennesse, r. Blanchemaille — Jules Vandenbroucke, boulé, de Reims, 29

Mariage — Entre : Victor Wetzel, 27 ans, marchand brasseur, à Lille et Laura Dhaisnin, 20 ans, s.-prof., r. de Lille, 68.

Décès — Cornelie Cuvier, 58 ans, place Carnot, c. Bussart, 4 — Eugénie Dancoisne, 52 ans, contremaîtresse, r. de la Vigne, 36 — Adrienne Lapiel, 4 ans, r. de Lannoy, c. du Grand-Pont, 3 — Raymond Giorlesco, 3 mois, boulé. de Metz, c. Vienne, 9 — Barbe Vermeulen, 74 ans, ménagère, r. Durbo, c. Pierrick, 5 — Orsola Nutto, 45 ans, ménagère, Grande-Rue, 187 — Marie Dehryver, 3 jours, r. du Calvaire, 20 — Jean Vermeulen, 50 ans, journalier, r. Blanchemaille.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 10 Juillet

Naissances. — Hyacinthe André, r. du Dahomey, 102 — Deschamps Edouard, r. du Jura, 52 — Pruvos César, r. Achille-Testelin, 160 — Vandenbroucke Rachel, r. de Mulhouse (Leline Pan), r. de la Potente, 10 — Frappe Stanislas, r. du Virolois, 108 — Caron Maurice, r. de Lille, 21 — Holtz Charles, r. d'Anzin, 1 — Montagne Jean, r. Chauvenel, 35.

Mariage. — Entre : Alphonse Vandeputte, 20 ans, boulanger et Zoé Lemille, 27 ans, repasseuse.

Décès. — Stoems Albert, 3 jours, r. de la Bourgogne — Cuvoire Achille, r. de la Cloche, 51.

Traitement des Maladies de Peau ET SYPHILITIQUES

Par le Docteur MERLIER

de la Faculté de Médecine de Paris

Consultations Gratuites à la Pharmacie du Docteur MERLIER, 148, rue de Lannoy, ROUBAIX, tous les jours, de 2 heures à 5 heures.

LE RETOUR D'AGE

L'Elixir de Virgilule qui guérit les varices, la phlébite, le varicocèle, les hémorroïdes, est aussi souverain contre tous les maux dont le retour d'âge : hémorragies, congestions, vertiges, étouffements, palpitations, fourmillements, troubles digestifs et surtout constipation. Paris, 2, rue de la Tucherie. Le flacon 4 fr. 50, franco. Envoi gratuit de la brochure explicative.

AGRICULTURE & COMMERCE

BESTIAUX

Arras, 10 juillet :

On avait amené 100 veaux et 110 porcs. Les veaux ont été vendus de 0,90 à 1 fr. 15 ; les porcs ont été vendus de 1 fr. 00 à 1 fr. 05 ; le tout au kilog vivant.

Vente calme sur les porcs et baisse sensitive. Vente active sur les veaux — beaucoup de demandes ; — aussi dans ceux de toute première qualité ont été vendus 1 fr. 20.

Paris (La Villette), 10 juillet :

	Amenés	Vendus	1re	2e	3e	Prix moyen
			qualité	qualité	qualité	du kilog. net
Bœufs	1.748	1.748	1.24	1.12	0.96	1.14
Vaches	122	122	1.12	1.04	0.96	1.06
Taureaux	1.000	1.000	1.04	0.96	0.88	0.96
Veaux	1.296	1.296	1.40	1.30	1.20	1.30
Moutons	14.000	14.000	1.40	1.30	1.20	1.30
Porcs	5.000	5.000	1.14	1.08	1.02	1.08

LAINES

Roubaix, 10 juillet — Peignés (type unique) : COTE

MOIS	précédente	de mois à Roubaix	4 h. 1/2 à Tourcoing
1902 Juillet	4.90	4.90	4.90
— Août	4.90	4.90	4.90
— Septembre	4.95	4.95	4.95
— Octobre	4.95	4.95	4.95
— Novembre	4.95	4.95	4.95
— Décembre	4.95	4.95	4.95
1903 Janvier	4.95	4.95	4.95
— Février	4.95	4.95	4.95
— Mars	4.95	4.95	4.95
— Avril	.....	.....	.....
— Mai	.....	.....	.....
— Juin	.....	.....	.....

AFFAIRES TRAITÉES A LA CORBEILLE

MATIN

Octobre . . . . . 10.000 » 4.95

SOIR

Mai . . . . . 5.000 » 4.90

Octobre . . . . . 15.000 » 4.95

Total 30.000 kilos.

Anvers. — Kilos : 36,000. Tendance calme.

COTONS

Le Havre, 10 juillet : Ouverture .. balles.

	s.	d.	s.	d.		s.	d.	s.	d.
Juillet	15	34	15	37	Janv.	16	1	16	4
Août	15	37	15	39	Février	16	3	16	6
Sept.	15	39	15	42	Mars	16	4	16	7
Octobre	15	42	15	45	Avril	16	12	16	15
Nov.	15	44	15	47	Mai	16	15	16	18
Déc.	15	46	15	49	Juin	16	18	16	20

Marché soutenu.

New-York, 9 juillet :

Recettes 3.000 b. contre 9.500 en 1901 et 2.000 en 1877. — Total de la semaine : 7.800 balles contre 40.400 en 1901 et 12.900 en 1900.

Marché soutenu.

	s.	d.		s.	d.
Juillet	8	59	Janvier	7	78
Août	8	33	Février	7	70
Septembre	7	95	Mars	7	64
Octobre	7	85	Avril	—	—
Novembre	7	77	Mai	—	—
Décembre	7	72	Juin	—	—

Liverpool, 10 juillet :

Ventes probables : 15,000 balles. — Marché calme — Futurs : Baisse, 5 à 7 1/2.

Bourse de Lille du 10 Juillet

Charbonnages (actions)

Aniche, le 1/240 de denier, n. 925 — Annœu, le 1/100 de denier, n. 1485 — Bethune (Bruay-Fosse), p. 4150 — Bruay, p. 574 — Campagnac (p. 1000 p.) p. 1285 — Carvin (act. 500 f. p.) p. 434 — Clarence (b. 500 f. p.) p. 901 — Courrières (act. 500) — Crespin (Nord) (é. 125 f. s.) p. 145 — Douchy p. 1030 — Dourges, le 1/100, p. 34 — Escarpelle (Société anonyme, act. 100 f.) p. 800 — Flers (b. 750 f. p.) p. 693 — Lens, n. 975 — Liévin p. 2185 — Ligny-les-Aire (p. 500 f. p.) p. 520 — Marles 20 0/0 (part d'usufruit) p. 1850 — Marles 70 0/0 (Société Reimbeaux) n. 2150 — Marly (n. 500 f. p.) p. 250 — Meurchin (n. 100 f. p.) (v 5 j) p. 2280 — Vicoigne (le 20e) 1079.

Métallurgie Forges et Hauts-Fourneaux

Denain et Anzin (n. 500 f. p.) p. 1091.

Actions Diverses d'usines

Léon Bronta et Cie (anc. Delgutte et Cie), (n 25) f. p.) p. 505 ex-c.

Emprunts (villes et départements)

Département du Nord, 1853 (chag. 1900, 412 — Tourcoing 1888 (obl. 500) tirs serie p. 508.50.

Charbonnages (Obligations)

Aniche 1899 (remb. à 500) 245.

IMPRIMERIE DU PROGRÈS DU NORD, RUE NATIONALE, 58, LILLE

La gérant : A. LECLERCQ

FEUILLETON 112

LA GRAND-MÈRE

PAR

Emile RICHEBOURG

TROISIÈME PARTIE

LES VICTIMES

Mme Lionnet le laissa aller, mais en lui recommandant bien de ne pas rentrer plus tard que minuit et demi ou une heure.

Mme Lionnet avait résolu de parler le soir même, et sérieusement, à Geneviève, en faveur du baron de Verboise, et, comme elle s'attendait à une résistance énergique, à un refus nettement et froidement exprimé, décidée à n'user d'aucun ménagement envers la jeune fille, elle était enchantée de ne pouvoir prétexter l'absence de l'Albert qui, pas plus que son père, ne permettrait à sa mère de maltraiter Geneviève.

La jeune fille avait l'habitude de se coucher vers deux heures, et toujours, avant de se déshabiller pour se mettre au lit, elle faisait sa prière. Ce soir-là, à sa prière ordinaire, elle ajouta une autre prière et elle demandait à Dieu d'accompagner le commissionnaire dans son voyage, de diriger ses pas, de le préserver des accidents et d'exaucer son vœu.

Elle était encore à genoux et faisait le signe de la croix, lorsque Mme Lionnet entra dans sa chambre. La mère d'Albert n'avait pris que le temps de remplacer sa robe de ville par un peignoir de cachemire et d'emettre quelques dans des pantoufles.

En voyant paraître sa mère, Geneviève avait pâli et s'était dressée comme mue par un ressort ; cependant, Mme Lionnet paraissait très calme ; rien sur ses physionomie n'annonçait un orage prochain.

Après avoir refermé la porte et jeté dans la chambre un coup d'œil investigateur, elle dit à Geneviève :

— Vous alliez vous coucher, mais il n'est pas encore tard, et vous avez bien, je pense, me faire le sacrifice d'une heure de sommeil ; j'aurais pu remettre à demain cet entretien, mais j'ai préféré que la question dont il s'agit soit vidée ce soir même. Asseyez-vous.

La jeune fille obéit, et, à son tour, Mme Lionnet prit place dans un fauteuil.

Après un court silence, elle reprit :

— Ce matin, vous avez causé longuement avec M. le baron de Verboise, mais il est un fait qui est nuisible de vos relations avec de vous-même. En réalité, vous êtes une singulière personne. Comment ! voilà un homme, un baron, qui veut bien vous épouser, qui vous offre son nom et sa fortune, une situation dans le monde magnifique, qui jeter entre toutes, et vous n'êtes pas enchantée ! Loin de là, mademoiselle fait la difficile. Est ce que vous trouvez qu'un baron n'est pas encore assez pour vous ? Auriez-vous rêvé, par hasard, que vous serez un jour la femme d'un prince ?

— Pourquoi me dites-vous cela, ma mère ? répondit la jeune fille avec douceur ; vous connaissez la simplicité de mes goûts, vous savez que je n'ai pas la moindre ambition et que je ne chercherai jamais à m'élever au-dessus de ma position.

— Je ne suis pas aussi convaincue de cela que vous le croyez.

— Pourtant, ma mère...

— C'est bien, nous n'avons pas à discuter sur ce sujet, il s'agit d'une autre question à résoudre. Nous sommes maintenant décidés, M. Lionnet et moi, à vous marier. Or, un parti superbe se présente : pour être baronne, vous n'avez qu'un mot à dire et vous ne le dites pas ; bien au contraire, vous répondez par un refus à la demande dont vous êtes l'objet. Voyons, qu'est-ce que cela signifie ?

— Mais, ma mère, vous n'ignorez pas...

— Oui, vous voulez parler de M. Henri Mermon ; vous prétendez homme vous voit que vous et vous êtes assez avengle pour ne pas le voir ; s'il vous a aimée, ce dont il est permis de douter, il ne vous aime plus. M. Mermon ressemble à beaucoup de ses pareils ; il calcule, c'est son métier, d'ailleurs, et il ne tient pas à ce que son intérêt. Il sait que vous n'avez pas de dot et nous devons supposer qu'il n'est pas décidé encore à se marier ou qu'il a jeté les yeux sur une autre jeune fille qui lui convient mieux que vous.

Geneviève brissa la tête.

— Comme elle se trompe ! se dit-elle.

— Mais, poursuivit Mme Lionnet, nous n'avons plus à nous occuper de M. Henri Mermon, c'est le M. le baron de Verboise qu'il s'agit. Nous voulons vous marier, et le plus tôt possible ; M. de Verboise se présente et nous ne laisserons certainement pas échapper une aussi belle occasion de vous établir. Jamais mon mari et moi n'aurions cette espérance pour vous au aussi brillant mariage. Vous voyez, Geneviève, combien je suis, malgré tout, soucieuse de votre avenir.

— Je vous remercie sincèrement, ma mère, de cette marque d'intérêt ; mais pourquoi me parler de M. le baron de Verboise et d'un mariage auquel je ne puis consentir ?

— Et pourquoi ne consentirez-vous pas à ce mariage ?

— M. le baron a dû vous dire ce que je lui ai répondu.

— Il ne s'agit pas de ce que vous avez répondu à M. de Verboise, répondit sèchement Mme Lionnet, mais de ce que vous allez me répondre à moi. Vous ne pouvez plus longtemps encore rester ici, où vous êtes un perpétuel sujet de discorde entre mon mari et moi.

— Hélas ! soupira Geneviève.

— Au moins, vous le reconnaissez. En bien ! il faut que cela ait une fin, il faut que l'une cède la place à l'autre : est-ce vous ou moi qui dois partir ?

— Oh ! ma mère ! il Geneviève d'une voix plaintive.

— Il paraît, d'après ce que vous avez dit à M. de Verboise, que vous pouvez assez facilement la résolution de vous retirer dans un couvent ; il y a quelques mois, j'aurais trouvé bien que vous vous fassiez religieuse, mais il n'en est plus de même aujourd'hui, car j'ai promis à M. de Verboise de vous donner pour femme.

La jeune fille se redressa toute frémissante.

— Vous avez fait cette promesse à M. de Verboise ! exclama-t-elle.

— Oui.

— Eh bien ! ma mère, vous avez eu tort.

— Pourquoi ai-je eu tort ?

— Parce que, quels que soient l'autorité des parents sur leurs enfants, l'obéissance et le respect que doivent les enfants à leurs parents, ceux-ci n'ont, dans aucun cas, le droit de disposer de leurs enfants sans leur consentement.

— Est-ce une leçon que vous prétendez me donner ?

— Non, ma mère, mes paroles n'expriment qu'un douloureux étonnement.

— Nous avons très bien, M. Lionnet et moi, que nous ne pouvons pas vous marier malgré vous ; aussi vient-je vous demander de consentir à épouser M. le baron de Verboise.

— Je ne comprends pas ma mère, répondit Geneviève d'une voix ferme.

— Il faut me donner une raison.

— Je n'aime pas M. le baron de Verboise.

— Vous l'aimerez plus tard.

— Jamais ! Et, si vous voulez que je vous dise toute ma pensée, loin de savoir gré à M. le baron de Verboise de l'honneur qu'il croit me faire en voulant m'épouser, plus il me parle de lui et plus je le vois, plus j'éprouve de l'éloignement pour sa personne.

— Dites alors tout de suite que vous le haissez...

— On peut ne déplaire, ma mère, mais je suis incapable de haïr.

— Enfin, vous répondez à sa demande par un refus ?

— Oui, ma mère.

— Un refus absolu ?

— Oui, ma mère.

Mme Lionnet bondit sur ses jambes et fit deux ou trois fois le tour de la chambre, marchant d'un pas saccadé, fiévreux. Son visage était livide et de larges éclairs jaillissaient de ses prunelles. Sa rage, trop longtemps contenue, allait faire explosion. La jeune fille le comprit, car elle courba la tête et se mit à trembler.

Tout à coup, Mme Lionnet fit entendre une sorte de grognement rauque, puis se plaça en face de Geneviève, les poings sur les hanches. Ses traits horriblement contractés et la fureur qui étincelait dans ses yeux injectés de sang et chargés de haine lui donnaient un aspect épouvantable. Ce n'était plus une femme, mais une furie.

XIII

Pauvre fille !

Il y eut un instant de profond silence comme celui qui, parfois, précède la déchaînement de la tempête.

Geneviève sentait peser sur elle le regard farouche de Mme Lionnet et était traversée par un frisson.

Enfin, d'une voix terrible, qui éclata comme un coup de tonnerre, l'affreuse mégère s'écria :

— Tu es une misérable !

La jeune fille releva la tête.

— De grâce, prononça-t-elle avec un accent déchirant, ayez pitié de moi !

— Tu es une misérable ! répéta Mme Lionnet avec plus de violence encore.

Elle fit de nouveau le tour de la chambre, marquant chacun de ses pas par le mot « misérable », qui s'échappait entre ses dents serrées, pareil à un refrain ; puis revint se camper devant la pauvre jeune fille terrifiée.

— Ah ! ah ! dit-elle, tu me demandes d'avoir pitié de toi ! Non, non, je veux être sans pitié !... De la pitié pour une fille qui m'a volée, qui m'a volée, allons donc !

Elle continua en ricanant :

— Tel qui est une fille instruite, tel qui sais tout, toi qui n'as pas sa pareille, tu connais certainement l'Evangile de ce Sauveur dont parle ta faiblesse : il trouve sur son chemin un serpent engourdi par le froid, mourant ; il le prend, le réchauffe, lui rend la vie, et, pour récompense, il est mordu par l'horrible bête. En bien ! tu es, toi aussi, une vipère que j'ai eu le malheur de réchauffer dans mon sein.

Hélas ! répondit tristement Geneviève, je sais bien, et depuis longtemps que j'ai eu le malheur de vous déplaire, si je donne matière les paroles cruelles que vous m'adressez ? Sois-le donc vraiment une fille ingrate et sans cœur !

(A suivre)